



23 mars 2017

Entretien avec le nouvel ambassadeur du Maroc, S.E.M. Mohammed Ameer



Le jeudi 23 mars 2017, la section bilatérale Belgique-Maroc s'est entretenue avec le nouvel ambassadeur du Royaume du Maroc en Belgique, S.E.M. Mohammed Ameer, ancien ministre des marocains résidant à l'étranger.

L'ambassadeur a commencé la réunion en définissant sa double mission en Belgique : consolider, voire améliorer les bonnes relations entre son pays et la Belgique d'une part et accompagner la communauté d'origine marocaine et en faire un vecteur de développement d'autre part.

Ensuite, il a dressé un bilan de la situation du Maroc aux niveaux politique (élections législatives du 7 octobre 2016 et nomination d'un nouveau premier ministre le 17 mars 2017), international (réintégration de l'Union africaine le 30 janvier 2017 lors de son 28^e sommet à Addis-Abeba) et économique (une croissance estimée à 4,5 % pour 2017).

Pendant l'entretien, de nombreuses questions ont été posées sur des thèmes aussi variés que :

- la possibilité de signer un protocole de partenariat entre les assemblées parlementaires des deux pays ;
- l'impact sur le secteur du tourisme des attentats perpétrés en Égypte et en Tunisie;
- le bilan que le Maroc tire de la COP22 (rayonnement au niveau international – accélérateur pour la politique environnementale nationale) : M. l'Ambassadeur a insisté sur la dynamique importante de la société civile dans ce domaine.
- la politique d'immigration (pas seulement subsaharienne mais également en provenance de la Syrie, de la Libye et de l'Irak) : M. l'Ambassadeur demande un engagement plus conséquent de l'UE. Le Maroc mène une vraie politique d'immigration dans le respect des droits de l'homme et a réalisé une opération de régularisation importante.
- l'influence négative de l'Arabie saoudite (wahhabisme) sur la gestion de certaines mosquées en Belgique ;
- l'influence grandissante des nouveaux médias sur le processus de radicalisation ;
- une éventuelle coopération avec l'Institut Mohamed VI pour la formation des imams à Rabat. Le Maroc est ouvert à cette suggestion.
- l'importance pour les enfants d'origine étrangère de connaître la langue et la culture de leurs parents: l'Ambassadeur plaide pour que la Belgique fasse des efforts plus grands dans le domaine de l'enseignement de la langue et de la culture arabes. Le Maroc n'a pas les moyens de répondre à cette demande. En outre, il propose un projet d'échanges entre les étudiants des deux rives de la Méditerranée.
- la nécessité d'une approche globale du phénomène du terrorisme (p.ex. la dimension économique et le développement humain). Il faut contextualiser l'Islam et offrir un discours alternatif.